

LE PRESIDENT



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 25 janvier 2022

Lieu : Présentiel et téléconférence (ZOOM)

Heure de début : 9 h 40 mn Heure de Fin : 12 h 51 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

| Présents | Copie pour information |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Dr. AMETHIER Solange (<i>en virtuel</i>) - Dr. BOGUIFO Charles (<i>en présentiel</i>) - Dr Brigitte QUENUM (<i>en virtuel</i>) - Dr KAMARA ALLATIN (<i>en virtuel</i>) - Mme SIDJE Léontine (<i>en virtuel</i>) - Dr. KROA Sem (<i>en présentiel</i>) - Mme YAPI Dorothée (<i>en présentiel</i>) - Mme N'GUESSAN Pulchérie (<i>en présentiel</i>) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire |
| <p>Membres Excusés :</p> <p>-</p> | |

ORDRE DU JOUR

La réunion du Bureau Exécutif du mois de janvier 2022, présidée par Dr. BOGUIFO Charles, 1^{er} Vice-Président du CCM-Côte d'Ivoire, s'est tenue aussi bien en présentiel que par visioconférence.

Après ses mots de bienvenue, en l'absence du Secrétaire permanent, permissionnaire, Dr. BOGUIFO a laissé la parole à Mme N'GUESSAN, Coordinatrice Administrative pour rappeler l'ordre du jour de la réunion.

Proposition de l'ordre du jour

- 1- Validation du CR de la réunion du BE du 10 novembre 2021
- 2- Préparatifs de l'AG bilan du 26 janvier 2022
- 3- Débriefing de l'AGE du 12 janvier 2022 relative aux frais de gestion
- 4- Divers

1- VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BE DU 10 NOVEMBRE 2021

Après la lecture de la proposition du Compte Rendu (CR) de la réunion du Bureau Exécutif du 10 Novembre 2021 ayant déjà intégré les observations et inputs des Vice-présidents, aucune autre correction n'a été apportée.

La proposition du compte rendu de la réunion du BE du 10 novembre 2021 a donc été validée par le BE.

RECOMMANDATION

- Finaliser le CR de la réunion du BE du 10 novembre 2021
- Faire signer la version finalisée et la diffuser par tout moyen de communication

2- PREPARATIFS DE L'AGO BILAN DU 26 JANVIER 2022

La proposition d'agenda de l'AGO bilan ci-dessous a connu des observations à savoir l'intégration du:

- point sur l'atelier de repositionnement du CCM-CI qui s'est tenu à DABOU.
- point sur l'élection des représentants de la circonscriptions Afrique du Centre et de l'Ouest au conseil d'administration du FM

AGENDA

| HORAIRES | ACTIVITES | INTERVENANTS |
|---------------------|--|-----------------------|
| 08 H 30 -09 H 00 | Accueil et installation des participants | Secrétariat Permanent |
| 09 H 00 - 09 H 05 | Vérification du quorum | Dr. OUATTARA Sanga |
| 09 H 05 - 09 H 10 | Mot de Bienvenue | Dr. AMETHIER Solange |
| 09 H 10 - 09 H 15 | Présentation de l'agenda de la rencontre | Dr. OUATTARA Sanga |
| 09 H 15 - 09 H 20 | Gestion des conflits d'intérêt | PTF |
| 09 H 20 - 09 H 35 | <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du PV de l'AGO 20 octobre 2021 - Approbation du PV de l'AGE du 12 janvier 2022 | Bureau exécutif |
| INFORMATIONS | | |
| 09 H 35 - 09 H 50 | Point des Informations <ul style="list-style-type: none"> o Mission de Presse o Atelier bilan PNLP o CCM-Evolution o C19RM (Df et recrutement Point focal) o Recrutement d'un Coordonnateur CSS | Bureau Exécutif |
| BILAN EXERCICE 2021 | | |
| 09 H 50- 10 H 50 | <ul style="list-style-type: none"> - Bilan Moral de l'année 2021 - Bilan Financier de l'année 2021 (Etat & FM) | Bureau Exécutif |
| EXERCICE 2022 | | |
| 10 H 50 - 11 H 30 | <ul style="list-style-type: none"> - Présentation et Validation du plan de travail 2022 - Proposition de budget FM 2022 - Validation de l'Evaluation du Secrétariat Permanent | Secrétariat Permanent |
| DIVERS | | |
| 11 H 30 - 11 H 45 | Points de divers | AG |
| 11H 45 | COCKTAIL | |

REVUE DES PRESENTATIONS DE L'AGO BILAN

I- INFORMATIONS

Un tableau de six informations a été présenté :

- L'atelier de repositionnement du 11 au 12 novembre à Dabou,
- L'AGE sur la question des frais de gestion des PR communautaires le 12 janvier 2022,
- Les rendez-vous de travail du point focal C19RM avec les parties prenantes de la riposte Covid-19 depuis le 19 janvier 2022,
- La mission de presse les 20 et 21 janvier 2022,
- L'atelier bilan des activités 2021 et la planification 2022 du PNLP du 25 au 28 janvier 2022,
- Le démarrage imminent du processus du CCM-EVOLUTION avec le recrutement d'un consultant.

Le bureau recommande que les points énumérés plus haut soient intégrés à l'agenda de la rencontre et que plus de détails soient communiqués sur les activités : un résumé succinct, les recommandations, les actions à prendre, les prochaines étapes, etc.

II- BILAN DE L'EXERCICE 2021

A- Bilan Moral de l'année 2021

Le taux d'exécution des différentes activités contenues dans le plan de travail 2021 a été présenté aux membres du BE. Au cours de l'année 2021, 100% des AGO ont été organisées, 50% des AGE et 82% des réunions du BE ont été organisées.

La participation des différents secteurs au cours de l'année 2021 pour les différents secteurs est de :

87% pour le privé, 75% pour les OSC, 67% pour le public et 52% pour les PTF.

Les décisions prises par les membres de l'Assemblée Générale au cours de l'année 2022 sont :

- Approbation de la proposition de révision du manuel de procédures (17 /19 membres présents)
- Approbation du code d'éthique des ICN (17 / 19 membres présents)
- Approbation de la demande de financement C19RM (19 / 20 membres présents)
- Approbation de la revue du C19RM (14 / 14 membres présents)
- Approbation des modifications des TDR du CSS (14 / 14 membres)

En ce qui concerne la synthèse de la mise en œuvre des activités du plan de travail, il se présente comme suit :

- Planification et administration exécutée à 91%,
- Activités du suivi stratégique exécutées à 63%,
- Réunions / ateliers et séances de travail exécutés à 43%,
- Supports de communication à 71%.

Le plan de travail a donc été exécuté à 78% au cours de l'année 2021.

Les commentaires qui ont suivi permettent de comprendre ce taux de 78%.

- Des Conflits d'agenda
- La performance de certains indicateurs de suivi stratégique a été fortement impactée par divers événements entre autres :
 - o La démission du Coordonnateur du CSS en début d'année,
 - o L'indisponibilité du Coordonnateur adjoint du CSS,
 - o La difficulté de collecte de données liée à la défaillance du DHIS2 au S1-2021.

En termes de communications et de gestion des relations extérieures, il a été présenté :

* 136 courriers qui ont été reçus :

- Dont 119 invitations (87,5%) venant des PRs, MSHP-CMU, PTF, OSC;
- 17 autres (13,97%) composés de demande d'agrément, de travail, d'audience, etc.
- 101 / 119 invitations ont enregistré la participation effective du CCM-Côte d'Ivoire soit 84,87%.
- Non-participation à 18 invitations pour raison de conflit d'agenda.

* Importante représentativité du CCM-Côte d'Ivoire dans les activités extérieures (y compris par visioconférence)

- Au cours de l'année 2022, le CCM-CI a bénéficié de l'appui de Expertise France (FEI) pour l'accompagnement de la réforme de l'UCP-FM en Côte d'Ivoire.

L'Objectif de cette mission était de faciliter la mobilisation des parties prenantes clés du processus de réforme (MSHP-CMU (DGS), CCM-CI, UCP-FM, UCP-FE, les Programmes Nationaux (PNLS, PNLT, PNLP), PTF, OSC, etc.) pour aboutir à un consensus sur les options de structuration de l'UCP-FE dans l'optique de sa fusion avec l'UCP-FM.

Les acquis de l'année 2021 sont :

- Choix du pays comme bénéficiaire pour le C19RM,
- Elaboration-Soumission-Approbation et Signature de l'accord de subvention,
- Recrutement du point focal pour la subvention C19RM,
- Meilleure inclusivité des acteurs dans les processus d'élaboration des demandes de financement,
- Début du processus de réforme de l'UCP-FM pour sa fusion avec l'UCP-FE,
- Signature de la nouvelle convention entre le MSHP-CMU et la Nouvelle PSP CI pour les frais de gestions.

A la suite de cette présentation, quelques points forts, des difficultés et les perspectives pour l'année 2022 ont été proposés à l'appréciation du BE.

Après la présentation de la proposition de bilan moral, les membres du BE ont souhaité que les organes du CCM-CI tels que le CSS, le point focal C19RM participent à l'AG bilan pour eux même présenter les résultats de leurs activités et prendre les engagements nécessaires pour l'année 2022.

Le bureau souhaite également que le taux de 43% pour les activités (réunions et ateliers) soit relevé au cours de l'exercice 2022. En cas de conflit d'agenda ou d'indisponibilité des

membres ou d'un secteur, le secrétariat permanent devra replanifier l'activité dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne les points forts, il faudra noter que la collaboration avec les PR doit être continuellement améliorée vu qu'ils sont les acteurs essentiels de la mise en œuvre des subventions.

B- Bilan Financier 2021 (Etat et FM)

Au cours de l'année 2021, le CCM-CI a bénéficié de l'appui financier du Fonds mondial, de l'Etat de Côte d'Ivoire et d'expertise France. Les montants des différents appuis se présentent comme suit :

- BUDGET ETAT : **264 423 383 FCFA**
- BUDGET FM : **82 518 785 FCFA**
- APPUI DES BAILLEURS : **Montant non encore transmis**

Le budget de l'Etat a été exécuté à 97,14%, celui du Fonds mondial à 79,46%. Le montant de l'appui d'expertise France est de **2.872.000** Francs CFA qui a servi à l'organisation de l'atelier d'élaboration de la feuille de route ; le reste de l'appui d'expertise France n'a pas été communiqué par le bailleur.

Pour le bilan financier, les taux ne sont pas atteints à 100% pour le budget Etat par le fait des résidus sur les différentes lignes, et pour le budget FM par le fait des prélèvements à reverser à la CMU pour la ligne Ressources Humaines. La plateforme sur laquelle le paiement devrait se faire n'est toujours pas disponible.

Le BE recommande qu'un suivi soit fait auprès des bailleurs afin que le montant de leur appui soit communiqué dès le début de la consultance.

III- EXERCICE 2022

A- Plan de Travail 2022

La proposition du plan de travail pour l'année 2022 a été présentée au bureau. Ce plan n'a pas connu de changement majeur par rapport à celui de l'année précédente.

Il s'agira de :

- Quatre Assemblées Générales Ordinaires soit une AG par trimestre
- Deux Assemblées Générales Extraordinaires qui seront organisées au besoin
- Une réunion de Sous-Comité par mois
- Deux revues de performance par an
- Une réunion statutaire du Comité de Suivi Stratégique par trimestre

Après cette proposition de présentation, le BE a recommandé que soient intégrées comme activités sans coût, l'achat de l'appareil de vidéoconférence et la mise en place du comité Ethique.

Pour l'activité relative à la MOTIV' ACTION, le Bureau souhaite, que le secrétariat permanent se rassure du choix des PR en ce qui concerne la performance des structures nationales de base. Elaborer des critères fiables et juste pour le choix des structures qui recevront cette distinction du CCM-CI.

Il faut également donner la latitude aux structures nationales recevant les financements du Fonds mondial d'intervenir dans le bulletin d'information du CCM-CI. Si cela était déjà fait, mettre un accent plus particulier au cours de l'année 2022 sur la promotion de ces structures nationales à base communautaire intervenant dans la lutte contre les trois pandémies ayant de bonne performance.

B- Budget Prévisionnel FM 2022

Le budget prévisionnel qui a été présenté s'élève à **88 975 591 Fcfa** pour le fonctionnement de l'Instance et de **16 901 388 Fcfa** prévus pour les activités et le traitement du Point focal C19RM.

Après la présentation de ce budget prévisionnel, le bureau a demandé qu'un budget prévisionnel soit également proposé pour le budget Etat en fonction des attentes.

C- Evaluation du Secrétariat Permanent

26 membres du 50 ont transmis les formulaires d'évaluation. Pour les 24 autres membres restants, le bureau recommande que leurs soient transmis des mails individuels de rappel avec comme délai de rigueur le lendemain, c'est-à-dire le mercredi 26 janvier 2022 ; ce qui permettra à l'informaticien de procéder à la compilation du fichier et de présenter le résultat global de l'évaluation pour l'endossement à l'AG.

RECOMMANDATIONS

- Intégrer aux informations de l'AGO bilan, le point sur l'atelier de repositionnement du CCM-CI qui s'est tenu à DABOU et le point sur l'élection des représentants de la circonscription Afrique du Centre et de l'Ouest ;
- Accorder un temps de passage au Coordinateur du CSS et au point focal du C19RM pour le point de leurs activités à l'AGO bilan ;
- Relever au cours de l'année 2022, le faible taux des réunions / atelier ;
- Faire un suivi pour que les bailleurs ayant apporté un appui au CCM-CI transmettent les montants de leurs interventions ;
- Intégrer au plan de travail 2022, l'achat d'un appareil de vidéoconférence et la mise en place / fonctionnalité du comité éthique ;
- Pour le MOTIV'ACTION, sélectionner des structures effectivement méritantes selon des critères établis et validés par le BE ;
- Faire la promotion des structures nationales intervenant dans la mise en œuvre des subventions dans le bulletin d'information du CCM-CI ;
- Etablir également un budget prévisionnel pour le budget ETAT ;
- Transmettre un mail aux membres de l'AG n'ayant pas encore procédé à l'évaluation du Secrétariat Permanent pour qu'ils le fassent avec comme délai, le mercredi 26 janvier 2022 matin ;
- Le bureau demande qu'un mail soit transmis à Mme Floriane pour qu'elle confirme toujours sa disponibilité à présider le comité Ethique.

3- DEBRIEFING DE L'AGE SUR LES FRAIS DE GESTION DES PRS COMMUNAUTAIRE

Mme N'GUESSAN a rappelé que le 12 janvier 2022, s'est tenue au CCM-CI une Assemblée Générale Extraordinaire qui a porté sur la problématique des frais de gestion.

A cette Assemblée Générale, des décisions ont été prises :

i) le maintien des frais de gestion et la poursuite du plaidoyer, ii) l'organisation d'une conférence téléphonique avec le Fonds mondial et les PTF pour aborder la problématique des frais de gestion. Dans ce cadre, l'Equipe pays a marqué son accord pour échanger sur la question en début du mois de février 2022 ; iii) le soutien à la requête faite par Alliance CI stipulée comme suit :

- Pour la NFM2, que soient appliquées les mêmes dispositions de validation des frais de gestion en vigueur depuis la NFM1 (ne considérer que le justificatif du prélèvement du compte du projet vers le compte des organisations comme base de validation des frais de gestion)
- Que le Fonds mondial puisse sursoir à la revue du LFA selon les termes de référence partagés
- Pour la NFM3, prendre en compte la flexibilité de l'utilisation des frais de gestion pour les ONG nationales dans une approche équitable et permettant d'assurer leur développement / pérennisation.

Après ce rappel, le bureau a sollicité un suivi pour que la rencontre avec le PR Alliance soit organisée relativement à la création des bureaux régionaux qui fragilise les structures communautaires de base.

DIVERS

Le bureau demande qu'un mail soit transmis à Mme Floriane pour qu'elle confirme toujours sa disponibilité à présider le comité Ethique.

Le bureau demande également que tous les services du secrétariat permanent puissent travailler en symbiose afin que tout le personnel soit au même niveau d'information.

Après ces recommandations, le BE s'est reparti les tâches en ce qui est les présentations de l'AGO bilan du 26 janvier 2022.

Rédigé le 28 janvier 2022

par Pulchérie N'GUESSAN

Validé le : 02 mars 2022

Dr. AMETHIER Solange

Signature :

